

Département de la Loire

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**  
Séance du : **31 MARS 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	13
- votants	13+2 procurations
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :  
25/02/2026  
Date d'affichage :  
25/02/2026

<u>Objet</u>
<b>5.2 MEMBRE DE LA C.C.I.D</b>

L'an deux mille vingt-six, le trente-un mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

**Étaient présents** : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

**Absents** : ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie), Stéphane BAROU (a donné procuration à LAFAY Virginie)

**Secrétaire de séance** : CUSSET Nathalie

M le Maire indique au conseil municipal que vu l'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

La CCID est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires. Et de 6 suppléants

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées. L'obligation de désigner un commissaire extérieur à la commune ou propriétaire de bois est supprimée.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **PROPOSE** la liste des contribuables suivant

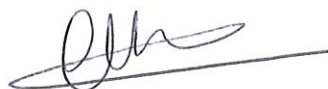
### Commissaires titulaires

- Raphaël DOITRAND
- Bernadette AGOSTINI
- Sandrine PERRET
- Bruno REY
- Nathalie CUSSET
- Karine ROCLE
- Stephane BAROU

### Commissaires suppléants

- Laurent GODEL
- Pierre PONCET
- Raphaël PONCET
- Virginie LAFAY
- Gaëlle LACHAND
- Pierre SAUZET

Le secrétaire de séance  
Mme CUSSET Nathalie



Certifié conforme,  
Fait à Marclopt,  
LE 01/04/2026  
Le Maire,  
DOITRAND Raphaël

Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.  
Publié sur le site internet le 07/04/2026

